

Histoire des casinos de La Seyne : Les Sablettes, Tamaris, Le Manteau

Jean-Claude Autran

Rapide historique des casinos en France

Le jeu et les paris sont probablement aussi vieux que la culture humaine et ont toujours fait partie intégrante du quotidien. Ils ont existé de par le monde et depuis l'Antiquité sous des formes plus ou moins primitives.

Selon les époques, selon les pays, les jeux de hasard et d'argent ont été acceptés, tolérés - ils se pratiquaient alors dans la rue, entre amis - mais souvent interdits, auquel cas, ils se pratiquaient toujours, mais de manière clandestine...

Le premier établissement véritablement consacré aux jeux de hasard et d'argent (jeux de cartes, de dés, loterie,...) aurait été construit au XVII^e siècle. On cite la date de 1626, à Venise, près de la lagune. D'ailleurs, le terme « *casino* » est certainement emprunté à l'italien comme diminutif de « *casa* » qui signifie maison. *La création de ce terme « casino » a aussi permis de fixer la définition de ces établissements d'un genre nouveau, qui avaient pour objectif de distraire.*

En France, les établissements consacrés aux jeux de hasard et d'argent connurent une histoire mouvementée. Bien que légalisés au XVII^e siècle, la Royauté s'inquiéta de leur pratique, considérant qu'ils « *représentaient la dépravation des jeunes gens, entraînaient un dérèglement du commerce et la ruine des familles* ». Les jeux de casino furent donc interdits sous peine de sanctions par une ordonnance de décembre 1717 (ils restèrent toutefois autorisés pour les nobles). Mais la passion du jeu devait l'emporter et les gens continuèrent à jouer.

En 1789, la Révolution française tolérait les jeux d'argent. Jouer aux cartes devint même un symbole d'engagement politique, mais les cartes à jouer furent redessinées. Les rois et les reines furent remplacés par des égalités, des libertés, des génies ou des idéaux ! Le regard de l'Église évolua aussi. Auparavant opposé à la pratique des jeux de hasard, le point de vue des autorités religieuses évolua jusqu'à devenir neutre, permettant aux gens les plus pieux de jouer sans se cacher.

En 1804, Napoléon Bonaparte, réalisa qu'une réouverture officielle du secteur en mettant en place un établissement régenté (ancêtre de la Commission Supérieure des Jeux) composé de fonctionnaires d'État, permettrait de limiter les jeux clandestins, *mais aussi d'obtenir des recettes fiscales pour financer les guerres.*

En 1806, un décret permit au Préfet de Police d'autoriser la pratique du casino dans les stations balnéaires, pour les lieux où il existait des eaux minérales (et pendant la saison des eaux seule) et pour la ville de Paris. La création des premiers casinos à proximité des lieux de thermalisme permit de développer le tourisme et de distraire la clientèle aisée.

A noter qu'à cette époque, les casinos interdisaient l'entrée aux femmes, qui avaient « *la réputation d'être trop impulsives, ne sachant pas se contrôler vis-à-vis du jeu, et auraient risqué de dilapider l'argent du ménage* ».

Au XIX^e siècle, les casinos connaissent donc un véritable engouement et sont synonymes de plaisir, de loisir et de gain. Les jeux pratiqués évoluèrent aussi depuis les jeux de dés, le craps, les petits chevaux, les jeux de cartes (21, baccarat, blackjack, poker,...), roulette française, américaine, jeu de la boule, etc.,

La France eut alors plusieurs casinos particulièrement célèbres dans les stations balnéaires, thermales et climatiques : Aix-les-Bains (1847), Monte-Carlo (1863), Cannes (1863), Cherbourg (1864), Vichy (1865), Nice (1867), Enghien-les-Bains (1878), Plombières (1878), Saint-Raphaël (1882), Vittel (1882), La Bourboule (1890), Annecy (1899), etc.

En 1907, la loi du 15 juin régleme le jeu dans les casinos et certains jeux sont interdits.

La loi de 1919 interdit les jeux de hasard dans un rayon de 100 km autour de la ville de Paris loi qui s'applique encore de nos jours, à l'exception du casino d'Enghien-les-Bains (autorisé en 1931), le plus proche de Paris et actuellement le premier de France en termes de chiffre d'affaires.

En 1959, un décret vient clarifier la définition du terme « casino ». Est désormais considéré comme casino un *établissement comprenant trois activités distinctes* : spectacle, restauration et jeux. Ceci va perturber les habitudes des casinotiers qui devront investir pour adapter leurs établissements à cette nouvelle vision du casino à la française.

Deux derniers changements importants interviennent enfin dans la réglementation :

En 1987, Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, autorise l'installation de machines à sous exclusivement dans les casinos, décision qui va accroître considérablement l'activité des casinos avec un véritable renouveau de leur offre en matière de jeux d'argent.

En 1988, par l'amendement dit Chaban-Delmas, l'implantation de casinos dans les villes de plus de 500 000 habitants est autorisée, sous certaines conditions. Ce qui fait qu'à l'heure actuelle, environ 195 casinos sont exploités en France, principalement dans les stations balnéaires et thermales, ainsi que dans des grandes villes touristiques, selon des conditions bien précises (centre dramatique national, scène financée par la ville ou bien par des collectivités territoriales).

Des casinos à La Seyne-sur-Mer dès la fin du XIX^e siècle !

A cette époque, La Seyne-sur-Mer était une ville de seulement 16 000 habitants, à peu près inconnue en France, sauf pour la puissance et la qualité de ses constructions navales. *Comment alors notre ville et plus précisément ses hameaux de Tamaris et des Sablettes ont-ils pu avoir un casino - et même jusqu'à trois casinos - au début du XX^e siècle ?* Alors même que, sur la Côte d'Azur, il y avait guère que Saint-Raphaël, Nice, Cannes et Monte-Carlo à avoir un casino.

Nous le devons à un personnage au destin exceptionnel, localement célèbre sous le nom de Michel *Pacha*, comte héréditaire de Michel de Pierredon.



Michel *Pacha*

Michel Pacha

Né à Sanary (Saint-Nazaire) en 1819, de son vrai nom Marius Michel, fils et petit-fils de capitaines marins, il est lui aussi appelé à une carrière d'officier de marine. Mais son intelligence, son audace, sa forte personnalité, une succession d'heureux hasards et de coïncidences dont il saura tirer profit, vont faire de lui un homme immensément riche ^{1 2 3 4}.

Ainsi, en 1834, alors qu'il prépare à Marseille le concours d'entrée au Collège Royal de la Marine, une épidémie de choléra frappe la ville, amenant son père à le mettre à l'abri à bord du navire « Stationnaire » qu'il commande dans la baie de Tamaris et la rade de Toulon, ainsi que chez des amis au quartier du Manteau. A 15 ans, Marius Michel est fasciné par la configuration des lieux.

Entré dans la marine comme simple mousse, sa progression de carrière va être très rapide : à 25 ans il est déjà capitaine au long cours. Après un bref passage dans la Royale, il est affecté au commandement des navires de commerce et de messageries desservant la Méditerranée orientale depuis Marseille. A cette époque où la navigation est dangereuse, où il n'y a pratiquement pas de phares ou balises, le commandant Michel, pour occuper le temps durant ces longues traversées, cartographie de nombreuses côtes et y indique les positions où des phares seraient utiles.

En 1854, un extraordinaire hasard fait qu'il doit prendre à son bord le duc de Montebello, aide de camp de Napoléon III. Et c'est ainsi que son travail de cartographie arrive sur le bureau de l'Empereur - lequel est intéressé par une plus grande sécurité dans la navigation de ses flottes de commerce et de guerre. Quelques mois plus tard, le commandant Michel est nommé Directeur des Phares de l'Empire Ottoman. La construction de phares (ainsi que de quais et de docks) va commencer (il y en aura plus d'une centaine dans les années 1870). Chaque navire passant sous ces phares devra payer une redevance. En 1860, avec l'armateur et député Camille Collas, il fonde et codirige une société privée qui va collecter jusqu'à 72 % des taxes à son profit personnel. Il acquiert ainsi une fortune colossale et, en 1879, il est élevé à la dignité de *Pacha* de l'Empire Ottoman.

Immensément riche, il avait décidé depuis quelques années déjà de revenir s'installer dans sa région d'origine. Lorsqu'il revient explorer la baie de Tamaris, alors inhospitalière et quasiment inhabitée, il y voit une merveilleuse configuration géographique, avec Balaguier, Le Manteau, Saint-Mandrier, le Mourillon,... qui lui rappelle le Bosphore où il a tant œuvré. *C'est donc là qu'il va se retirer en créant un grand domaine rappelant l'Orient, ce qui va l'amener à complètement métamorphoser cette partie du littoral seynoïse en jouant à la fois le rôle d'homme d'affaires et de mécène.*

La station climatique de Tamaris et son casino

Dès 1873, Marius Michel procède aux premières acquisitions de terrains à Tamaris et au Manteau où il fait édifier sa résidence personnelle, un « château » dans lequel tout rappelle le pacha d'Orient, au milieu d'un magnifique parc exotique avec rocailles, moulin à vent, kiosque-belvédère, chapelle.

Le Grand Hôtel de Tamaris sera ensuite édifié (1888), suivi par son annexe, la villa Les Palmiers, puis par une quarantaine de villas, toutes de styles différents, qui seront mises à la location au mois où à l'année et où viendront séjourner de nombreuses célébrités : peintres (Auguste Renoir), musiciens (Camille Saint-Saëns), écrivains (Gabrielle d'Annunzio), inventeurs (les frères Lumière), ingénieurs (Gustave Eiffel), hommes politiques (le président Émile Loubet),...

Tamaris deviendra ainsi une « station climatique », une ville en soi avec ses commerces, son bureau de poste et même son journal ; ses avenues et ses allées ; une corniche gagnée sur les marais littoraux et bordée par un chenal permettant les transports maritimes vers Toulon ou Les Sablettes ; des transports hippomobiles vers la gare de « La Seyne - Tamaris ».

Mais il faut aussi retenir, occuper et distraire les résidents français et étrangers et, en homme d'affaires avisé, Michel Pacha va faire rajouter la pièce maîtresse de la station : un casino.

¹ Ortolan (Georges). Michel Pacha, enfant de Sanary, créateur de Tamaris. *GRAICHES* (1984), 57 p.

² Autran (Marius). Michel Pacha, *Images de la vie seynoïse d'antan - Récits, portraits, souvenirs*, Tome 2. *GRAICHES* (1988), pp. 223-271.

³ Renau (Jean-Pierre). Marius Michel Pacha, le bâtisseur. *L'Harmattan* (2007), 190 p.

⁴ *Exposition Rêves d'un Pacha*. Bulletin municipal *Fenêtre-sur-Seyne*, n° 63 hors-série (mars 2007).

Ce casino ne va cependant être construit qu'une vingtaine d'années plus tard car, entre temps, à partir de 1883, Michel Pacha va poursuivre ses acquisitions de terrains en direction du Croûton et des Sablettes et c'est finalement dans la nouvelle station « Sablettes-les-Bains » que le premier casino va fonctionner à partir de 1887 (voir ci-dessous).

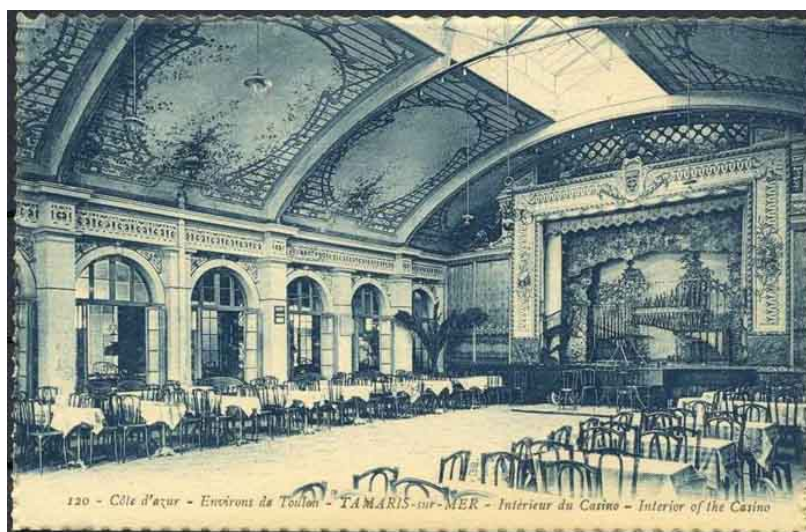
A Tamaris, il y aura un premier casino provisoire seulement en 1902, le casino définitif n'entrant en service qu'en 1904.



Façade du casino de Tamaris

Construit au bord de la corniche et adossé au Grand Hôtel, ce casino apparaît extérieurement comme une grande arcade en berceau, correspondant au grand hall voûté, flanqué de deux pavillons. Avec la référence à l'architecture religieuse, le casino est présenté comme une nouvelle cathédrale, un lieu de rassemblement dans le temple du jeu et des loisirs. Son horizontalité est compensée par les verticales des deux « pinacles » qui encadrent la voûte. L'unité de l'édifice est réalisée grâce aux baies cintrées qui, par trois fois, percent les trois corps du bâtiment. Cette division tripartite rappelle l'architecture des gares, autre programme né au XIX^e siècle, ainsi que l'architecture thermale et de manière générale le style *Belle Époque* des années 1900⁵.

Intérieurement, la structure métallique est enrobée dans la maçonnerie. Les arceaux de la voûte reposent sur des piles massives. La liaison entre les deux éléments est assurée par une corniche ajourée. Le casino de Tamaris contraste ainsi entre modernité et classicisme : le métal ne se laisse pas complètement voir, il est inséré dans le bâti.



Intérieur du casino de Tamaris

⁵ Bertrand (Nathalie). Tamaris : Villégiature - Urbanisme - Architecture dans la seconde moitié du XIX^e siècle. *Thèse de Doctorat de l'Université d'Aix-Marseille I* (Culture, sociétés et échanges des pays de la Méditerranée Septentrionale) (2000), 439 p. et 142 pl.

De l'immense hall central qui constitue la salle de spectacle et de restauration, on accède aux pavillons par une série de portes cintrées qui desservent les différentes salles. Près de l'entrée, se trouvent les vestiaires et des salons de lecture. Plus à l'écart et au fond, des salles de jeux, une salle de baccara, une salle des petits chevaux.



La salle de baccara

Si le grand hall va être régulièrement utilisé pour de grands banquets officiels, par exemple après les lancements de navires par les Forges et Chantiers, le casino de Tamaris ne va pas fonctionner très longtemps en raison de l'amorce du déclin de la station de Tamaris.

Le déclin de Tamaris

Michel Pacha meurt en janvier 1907. Après la disparition de son créateur, la station de Tamaris continua de jouer son rôle pendant quelques années, mais l'ambiance allait se dégradant. L'effondrement de l'Empire Ottoman en 1912, auquel Michel Pacha n'assista pas, eut des conséquences néfastes sur la gestion de ses biens. Les sociétés qu'il avait mises sur pied ne bénéficiaient plus des redevances initialement prévues, car les pays qui se libéraient du joug ottoman refusaient d'honorer les contrats passés avec le Sultan. L'Empire Ottoman lui-même ou plutôt, ce qu'il en restait, refusera de payer ses redevances et en viendra à exproprier les sociétaires⁶.

La clientèle étrangère, anglaise surtout, disparut. Pendant la guerre de 1914-1918, les autorités ne se préoccupaient guère des problèmes touristiques. On aurait pu espérer un regain d'activités après la fin des hostilités, mais les changements économiques et sociaux intervenus en France aggravèrent encore le déclin de Tamaris avec la fermeture des principaux établissements de la station. Également, la vulgarisation de l'automobile et des transports collectifs par autobus, porta un coup sérieux aux compagnies des bateaux à vapeur reliant La Seyne à Toulon, Toulon aux Sablettes par Tamaris et le Manteau.

Même si le casino de Tamaris put rouvrir en 1920, ce fut progressivement la station balnéaire des Sablettes qui connut le succès, tandis que Tamaris, qui se prêtait beaucoup moins aux joies de la baignade, de la voile ou du canotage, devint avant tout un lieu de villégiature. En 1936, la politique des congés payés amena une clientèle plus populaire qui ne fréquentait pas spécialement les casinos.

Mais ce fut surtout la deuxième guerre mondiale qui porta le coup de grâce à la station de Tamaris.

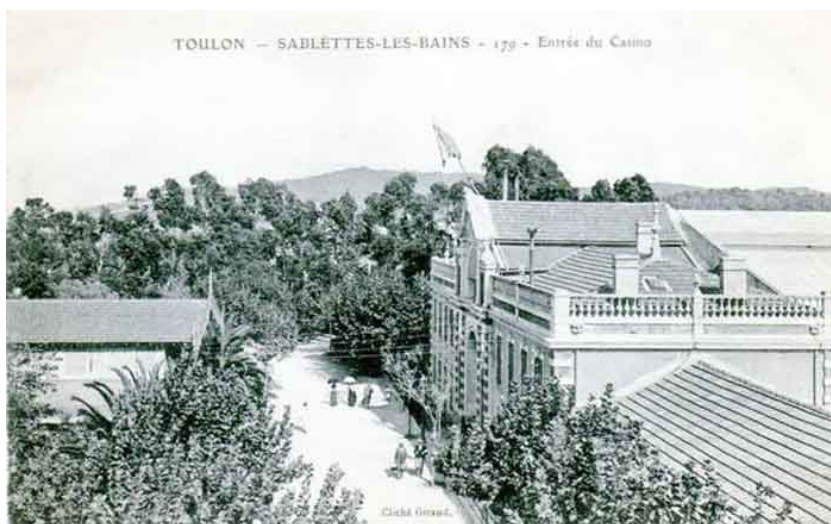
Une multitude de bombes s'abattirent sur le domaine de Michel Pacha et des environs lors du bombardement américain du 29 avril 1944. La plupart des constructions, le château et surtout le casino, furent endommagés de manière irréparable. Des trésors d'architecture disparurent et le plus navrant pour les gens du terroir, ce fut d'assister impuissants au pillage des œuvres d'art par les occupants nazis.

⁶ Autran (Marius). *ibid.*, pp. 262-268.

La station balnéaire des Sablettes et son casino

L'isthme des Sablettes est constitué par une longue plage de sable formant un arc de cercle de 1 200 mètres de développement, qui, d'un côté, ferme la baie du Lazaret et de l'autre s'ouvre sur le grand large. Naturellement, Michel Pacha vit dans ce site exceptionnel un nouveau potentiel qu'il fit aménager - en étroite collaboration avec un entrepreneur de transports seynois, Lange Pellegrin - pour créer une « station de bains de mer » et compléter sa station de Tamaris.

Peu après le début de l'acquisition de terrains sur l'isthme (1884), le casino des Sablettes est donc édifié (1887). Dès l'année suivante, le Grand Hôtel des Sablettes est construit à quelques mètres du rivage. Il prendra la dénomination *british* de Golf Hôtel au début du XX^e siècle.



Façade du casino des Sablettes



Salle des petits chevaux

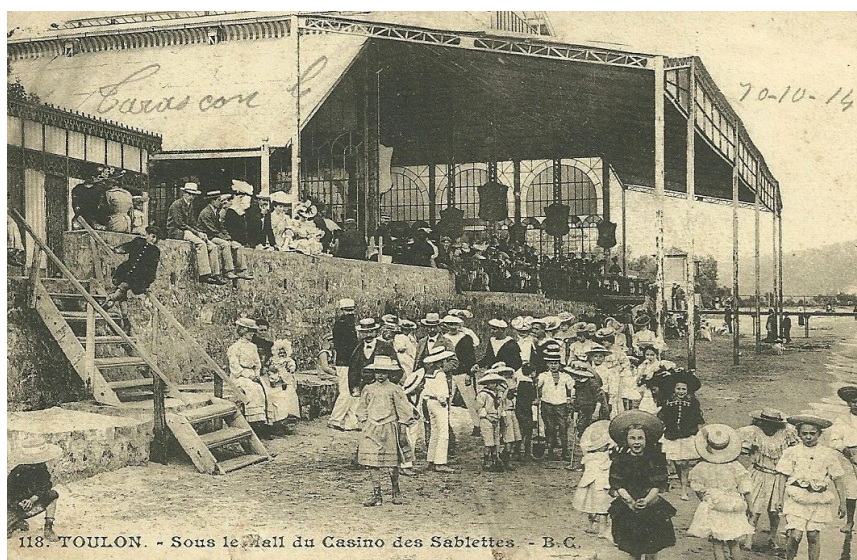
Le casino des Sablettes est un bâtiment classique constitué d'une large façade tripartite du côté nord, flanquée d'un immense hall métallique donnant sur la plage. Dès le passage sous le porche plein cintre de la façade, la mer est visible au travers des verrières du hall. Le rez-de-chaussée du bâtiment nord semble destiné aux espaces de service, tandis que les salles de jeux, à l'abri des regards, sont à l'étage. L'espace le plus grand, et qui caractérise la casino des Sablettes est cet immense hall métallique dont l'architecture est

apparente et sous laquelle se trouve une salle de restaurant où sont donnés également des spectacles et des concerts. Le nombre de plantes exotiques qui s'y trouvent en font aussi un jardin sous serre, avec un terrain de jeux pour les enfants, puisque l'auvent s'étend jusqu'au rivage⁷.



Intérieur du grand hall

Avec son magnifique parc arboré et son théâtre du côté nord, son accès à la plage avec cabines de bains de mer du côté sud, le casino constitue un véritable centre de loisirs et d'attractions et va donner au quartier des Sablettes « un air de fête » pendant plusieurs décennies.



Le grand hall et la plage

Après la parenthèse tragique de la guerre de 1914-1918, le conseil municipal signe (1920) un nouveau cahier des charges pour la réouverture du casino des Sablettes, jusqu'en 1936. Le 2 août 1935, les élus le prorogèrent jusqu'en 1941, mais il ne sera pas renouvelé au delà, car les désastres de la guerre s'abattirent aussi sur la station des Sablettes.

En novembre 1943, les Allemands occupèrent la région et, craignant un débarquement allié sur la plage des Sablettes, celle-ci fut munie de pieux anti-débarquement et tous les édifices pouvant gêner les visées de tirs furent rasés : le magnifique casino et son grand hall disparurent, de même que la plupart des villas du quartier, l'école et tous les grands arbres du parc. Seul subsista le Golf Hôtel que les Allemands utilisaient comme quartier général.

⁷ Gomez-Estienne (Julien) et Monforte (Pascal). Sablettes-les-Bains. Histoire d'une station balnéaire, *Les Éditions de la Nerthe* (2004), 176 p.

Le « petit casino » du Manteau.

Ce fut le dernier à être édifié et le seul des trois dont les murs soient encore debout aujourd'hui. Mis en service le 9 avril 1905 dans un site ingrat (adossé à la falaise), mais merveilleux, en bordure directe du rivage avec vue sur la rade de Toulon, il était plus intime que les deux autres et attirait de nombreux jeunes officiers de marine grâce au débarcadère du Manteau. A l'origine, les directeurs étaient MM. Lyons et Chaleyat. Il s'y produisait des attractions diverses et notamment des animations musicales.



Le casino du Manteau

L'édifice connaîtra par la suite de nombreuses vicissitudes architecturales et stylistiques : ensemble de volumes cubiques agencé autour d'une terrasse faisant office de patio, couverture de tuiles, balustrades, tourette carrée offrant comme un raccourci de minaret. On y retrouve le corpus traditionnel de l'architecture orientaliste, néo-mauresque : merlons, arcs outrepassés et loggias⁸.

En 1917, l'établissement change de destination et de nom. Il s'appelle alors *Villa Capriciosa* et devient la propriété des Chantiers Maritimes du Midi (Charles Baudouin).

En 1943-1944, la villa est réquisitionnée par les Allemands qui y implantent une DCA au sommet de la tour. Entre 1944 et 1947 (?), elle est achetée aux C.M.M. par la famille de Jouette et transformée en usine de « fumage » pour les moules des parcs de Jouette à Balaguier. En 1947, elle est revendue à M. Lovisolo, entrepreneur de maçonnerie à La Seyne, mais la bâtisse, bien qu'habitée au moins jusqu'en 1968, notamment par des familles de rapatriés d'Algérie à partir de juillet 1962, sera ensuite laissée à l'abandon.

En 1982, le dernier propriétaire, médecin à Paris, vend la villa à deux familles, celles du docteur Ott et de l'architecte seynois Robert Neff⁹. Elle est alors réhabilitée en 1984-1985 par ce dernier (avec l'architecte des Bâtiments de France, M. Fahrner) et retrouve son orientalisme originel. La terrasse redevient un espace ouvert et la polychromie vient renforcer la référence. La *Villa Capriciosa* héberge alors des logements, une agence immobilière, puis, depuis 2013, un institut de beauté.

Deux autres projets de casinos qui ne verront jamais le jour

- En 1895, dans le nouveau contexte touristique qui s'offre, la ville de La Seyne-sur-Mer comprend qu'elle peut trouver une source d'enrichissement et projette la construction d'un complexe balnéaire municipal - concurrent de celui de Michel Pacha - sur l'isthme des Sablettes, côté baie du Lazaret, et comprenant hôtel, casino, théâtre, bains, restaurant. Un contrat est passé avec l'ingénieur Anatole Dupleix et les plans du casino sont tracés par l'architecte L. Duchamp¹⁰. Mais ce projet ne verra pas le jour pour plusieurs raisons : litige sur la propriété des terrains, monopole de Lange Pellegrin sur toutes les salles de jeux de la ville,

⁸ Bertrand (Nathalie). Tamaris, entre Orient et Occident, *Éditions Actes Sud* (2003), 239 p.

⁹ Jamin (Gérard) et Calabrese (Christian). Balaguier - Histoire d'un quartier maritime de La Seyne-sur-Mer. Organisation Patrimoine Vivant, 17 posters présentés au Fort de l'Éguillette, *Journées du Patrimoine* (2010).

¹⁰ Gomez-Estienne (Julien) et Monforte (Pascal), *ibid.*, pp. 70-76.

intervention de Michel Pacha auprès de la Marine pour réactiver le projet de percement de l'isthme des Sablettes... à l'endroit où le casino aurait dû être édifié.

- Dans les années 1930, il est question de construire un casino concurrent de celui des Sablettes sur la plage de Mar-Vivo, à côté de l'établissement des Pères Maristes. Mais la chapelle du Sacré-Cœur de Mar Vivo est alors rachetée par la propriétaire du casino des Sablettes qui fait appliquer une loi napoléonienne interdisant l'établissement de « tripot » à moins de 100 m d'un lieu de culte... Ce qui permet d'empêcher la construction de ce casino concurrent sur la plage de Mar-Vivo ¹¹.

Le casino des Sablettes après la seconde guerre mondiale

Peu après la Libération, le 13 mars 1946, une délibération municipale « autorise la reprise des activités du casino des Sablettes ». Pendant 6 ans, il y aura diverses activités de jeux, de spectacles et d'animations, mais, dans l'état actuel de nos investigations, nous n'avons pas pu déterminer exactement dans quel site (car l'ancien casino avait été entièrement détruit en 1944). Peut-être était-ce dans des locaux du Grand Hôtel (?), le seul édifice important qui ait été préservé aux Sablettes.

Le casino des Sablettes ne va être en effet reconstruit qu'en 1952, à l'emplacement exact de l'ancien, donc à proximité du Grand Hôtel, sur les plans des architectes Lucien Bardé et Gaston Petit, sans aucun lien avec la reconstruction, à la même époque (1950-1955), du hameau des Sablettes (architecture Fernand Pouillon).



Le nouveau casino des Sablettes

Les activités de jeux (le jeu de la boule étant particulièrement prisé) vont alors reprendre dans ce nouveau bâtiment, associées à différentes autres activités : salons, spectacles de variétés, nuitées dansantes,... En 1961, une salle de cinéma est inaugurée dans le bâtiment. (Ce sera à l'époque le 4^e cinéma de La Seyne !). En 1962, un théâtre de verdure est ouvert. On y accueillera notamment Johnny Halliday, Henri Tisot, Maria Candido, Franck Fernandel, Hugues Aufray, Gilbert Bécaud, Pierre Perret, Anny Cordy, Mike Brant,... Les Fêtes de la Mer s'y tiendront, avec élection de la Reine de la mer...

Tout cela va fonctionner, avec plusieurs changements de propriétaires et de gérants, pendant plus de 40 ans. Mais, le 4 octobre 1993, une fermeture administrative fut prononcée par arrêté ministériel « à la suite d'une affaire de blanchiment d'argent provenant d'un trafic de stupéfiants » ¹². Mais cela semble aussi avoir coïncidé avec la perte du classement de la ville en station balnéaire, du fait de la mauvaise qualité des eaux de baignade.

Depuis, le bâtiment du casino des Sablettes s'est reconverti en lieu d'accueil pour séminaires, mariages et autres salons.

¹¹ Delattre (Gérard) et Saliceti (Pierre), Les monuments religieux de l'ouest-toulonnais, Cahiers du Patrimoine Ouest Varois N° 5/6 (Tome II), Éditions du Foyer Pierre Singal et Centre Archéologique du Var (2002), p. 392.

¹² Var-Matin, 16 janvier 2008.

Relance d'un projet de casino à La Seyne

Les municipalités suivantes vont tenter d'obtenir une réouverture du casino. Ainsi, dès 1997, sous la municipalité de Maurice Paul, le conseil municipal donne son accord « pour la réouverture du Casino des Sablettes (...), également motivé par les perspectives de retombées financières pour la ville résultant de cette activité », en précisant « si, dans un premier temps, le Casino rouvrira ses portes dans les locaux existants réhabilités, la S.A. Casino des Sablettes accepte dans le futur de construire un nouvel établissement sur un site proposé par la ville »¹³.

Dès l'installation de la municipalité d'Arthur Paecht (2001), le problème de la réouverture du casino est également soulevé. En décembre 2004, la ville relance officiellement le projet de casino : « La ville ne manque pas d'arguments pour obtenir l'autorisation de rouvrir un établissement de jeux bien qu'elle ne soit toujours pas classée station balnéaire. Celui-ci serait implanté sur le site des anciens chantiers, près de l'hôtel, du parc et du port de plaisance »¹⁴.

Le classement de la ville en station balnéaire qui est accordé en janvier 2008, relance le projet de casino, mais aux Sablettes, car entre temps le site des anciens chantiers est dévolu à un pôle théâtral et à un centre de conférences. Le changement de municipalité en mars 2008 bouleverse la situation, car il ne s'avère plus possible de financer le projet de centre de conférences et donc, « par pragmatisme économique, la Ville décide de faire construire un établissement de jeu sur le site des anciens chantiers, entre le parc de la Navale et l'esplanade Marine ».

En novembre 2009, sur les 3 candidats qui répondent à l'appel d'offres, c'est le groupe Joa qui est retenu et il est décidé de faire fonctionner un établissement provisoire en attendant l'ouverture du « casino de la Rade » définitif. Après avoir envisagé, comme casino provisoire, soit une barge arrimée au bord du quai, soit un yacht ou un bateau de croisière déjà équipé de salles de jeux, soit encore les salons du Grand Hôtel des Sablettes, c'est finalement l'ancien casino des Sablettes qui est retenu.



Le casino Joa des Sablettes

En décembre 2011, après de multiples débats qui divisent tant la majorité municipale que l'opposition, entre ceux qui privilégient la nécessité de renflouer les caisses de la ville, ceux qui y voient un « côté immoral » ou une « provocation » à l'égard des générations d'ouvriers qui se sont succédé sur ce site des anciens chantiers, ceux qui doutent des retombées économiques (le marché des casinos étant en baisse), le conseil municipal donne son feu vert pour l'ensemble du projet¹⁵ et le 5 juillet 2012 le groupe Joa ouvre son établissement après avoir nommé M. Dylan Peyras directeur du casino. Le 2 octobre 2013, la première pierre du casino de la Rade est posée. Quelques difficultés sont encore rencontrées en 2014 avec le recours déposé par un groupe concurrent et par une demande d'annulation de l'autorisation d'exploiter des jeux, mais finalement le chantier reprend en septembre 2014 et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'ouverture du casino de la Rade est prévue le 17 décembre 2015.

Il aura donc fallu une génération pour que le site des anciens chantiers navals revive et connaisse une nouvelle activité.

¹³ Bulletin municipal *La Seyne Magazine*, août 1997

¹⁴ *Var-Matin*, 14 décembre 2004.

¹⁵ *Var-Matin*, 21 décembre 2011.